

Procès-verbal du Conseil Académique
Réuni le 18 janvier 2024
Sous la présidence de
M. Jeanick BRISSWALTER,
Président d'Université Côte d'Azur

N°2/2024

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ANTUNES-POUSSINHA Paula, M. BAILLY-BECHET Marc, M. BARBIERI Mathieu, Mme BEHAR Claire, M. BELLAGAMBA Ugo, M. BELLET Jonathan, Mme BERTOLOTTI Emma, Mme BERTRAND Marie-France, M. BIZIOU Michael, M. BLANC Frédéric, M. BORGESE Franck, M. BORNEMANN Soren, M. BOSCARI Alexandre, Mme BOUNEMRI Célia, Mme BOUVET Océane, M. BRAU Frédéric, M. CAILLAU Jean-Baptiste, Mme CARUCHET Elodie, M. COUNILLON Laurent, Mme COURTIN Christine, Mme DEMARIA Samira, M. DIEDERICHS Thibault, M. DOUAI Ali, Mme DUBARLE Léa, Mme FEDELE Carine, M. FOURNIER Laurent, M. FRANQUET Erwin, M. GARCIA Dimitri, Mme GIRAUD-PANIS Marie-Josèphe, Mme GODIER Stéphanie, Mme HERITIER Camille, M. HURON David, M. HUSSENOT Anthony, Mme KRAFFT Jackie, Mme LAUDATI Patrizia, Mme LEMAHIEU Ann, Mme LEMAIRE Elisabeth, M. LOZE Clément, Mme MARSHALL Zéna, M. MERCIER Julien, Mme MONTAGNE Véronique, Mme N'ÂÏT-BOUDA Faïza, M. OTTAVJ Jean-Antoine, M. PELLEGRINETTI Jean-Paul, Mme PERETTI Alexandra, M. PONTY Yannick, Mme POTOT Swanie, Mme RANDAZZO Alessandra, M. RAYNAUD Anthony, M. REIS Patrice, Mme RUFINI alexandra, Mme SEITZ-POLSKI Barbara, Mme SIGLOCH Karin, M. TEISSEIRE Pascal, M. TRUBERT Jean-François, M. VIZZARI Jean-François, Mme YAMOUNI Soraya,

AVAIENT DONNÉ PROCURATION : Mme ADAM Carine à Mme HERITIER Camille, Mme BAUBIAT Emma à Mme LEMAHIEU Ann, Mme CABRIO Elena à M. FRANQUET Erwin, M. DAHER Adnan à Mme YAMOUNI Soraya, M. ETESSE Jean à Mme SIGLOCH Karin, Mme JOUIN Emilie à Mme LEMAHIEU Ann, Mme LAUDATI Patrizia à M. TRUBERT Jean-François, Mme MICHELET Véronique à M. FRANQUET Erwin, Mme NAVARRO Jade à Mme BERTOLOTTI Emma, Mme OURIACHI Marie-Jeanne à M. FOURNIER Laurent, Mme PAUL Anne-Gaëlle à M. COUNILLON Laurent, Mme PLOUVIEZ Mélanie à M. PELLEGRINETTI Jean-Paul, M. ROUSTAN Valentin à M. RAYNAUD Anthony, M. SERRANO Benjamin à M. BLANC Frédéric, Mme SIBILLE Brigitte à M. BAILLY-BECHET Marc, M. TANTI Jean-François à Mme SEITZ-POLSKI Barbara, M. TORRENTI Camille à Mme GODIER Stéphanie, Mme VINCIGUERRA Joséphine à M. BARBIERI Mathieu,

ÉTAIENT ABSENTS : M. BOURGEOIS Nicolas, M. BURRONI Gaël, M. HACHEM Elie, Mme NIELSON Nathalie, M. VIGROUX Alban,

M. Jeanick BRISSWALTER, Président d'Université côte d'Azur, ouvre la séance à 9H00.

I.- Avis sur les candidatures aux vice-présidences Vie Etudiante et de Campus, Recherche et Formation

I.1.- Avis sur la candidature à la vice-présidence Vie Etudiante et de Campus

M. BRISSWALTER accueille Mme Laetitia COCHIN afin qu'elle présente sa candidature à la vice-présidence Vie Etudiante et de Campus.

Après un parcours d'études à la Faculté de Droit de Nice, au terme duquel elle a soutenu une thèse qui portait sur « la situation du conjoint du débiteur soumis à une procédure collective », Mme COCHIN a été recrutée en 2000 à l'Université Nice-Sophia Antipolis. Elle s'est pleinement investie au service de l'institution et de l'établissement, d'abord en sa qualité de Maîtresse de Conférence puis de Professeure des Universités. Elle a consacré toutes ces années à des activités d'enseignement dans différentes matières de Droit Civil tant en Licence qu'en Master. Elle a parallèlement poursuivi une activité Recherche régulière sur une thématique générale relative à l'étude du couple confronté aux difficultés, autour de 3 axes principaux : l'articulation entre le Droit de la famille et le Droit des procédures collectives et de manière isolée le Droit des personnes et de la famille et le Droit des procédures collectives. Mme COCHIN a mené parallèlement ses activités de recherche qui ont donné lieu à des publications et à des interventions dans des colloques nationaux et internationaux, son laboratoire de rattachement étant (le CERDP - Centre d'Etudes et de Recherches en Droit des Procédures). Parallèlement à ses missions d'Enseignement et de Recherche Mme COCHIN s'est vue confiée un certain nombre de responsabilités collectives tout d'abord au sein de la Faculté de Droit, qui lui ont permis d'acquérir un certain nombre de compétences tant en termes d'encadrement qu'en termes de responsabilités pédagogiques. Elle a ainsi exercé les fonctions de Directrice-adjointe d'un laboratoire de Recherche, de Directrice du Master 2 « Droit des Responsabilités » et de Directrice de l'IEJ (Institut d'Etudes Judiciaires qui prépare à l'examen d'accès à la profession d'avocat et au concours de la magistrature).

D'autres missions collectives au niveau de l'Etablissement lui ont ensuite été confiées. Au terme de mandats dans différents conseils, Mme COCHIN a été nommée le 1^{er} juillet 2021 Vice-Présidente en charge de la Vie Etudiante et de Campus. Forte de l'ensemble de ses expériences, Mme COCHIN souhaite à nouveau s'investir au sein de la gouvernance, au service de l'institution et de la communauté étudiante. Son objectif est donc de poursuivre la politique déjà engagée en matière de vie étudiante fondée sur deux axes majeurs : améliorer les conditions de vie des étudiants et enrichir l'expérience étudiante pour développer un sentiment d'appartenance au sein d'Université Côte d'Azur. Dans ce cadre, différentes actions déjà menées sur le mandat précédent seront poursuivies et d'autres seront mises en œuvre avec les équipes et les services dédiés sur la base du Schéma Directeur de la Vie Etudiante voté dans les conseils en novembre 2023.

Mme COCHIN fait part d'un certain nombre d'exemples d'actions menées notamment sur le volet « accompagnement » où la volonté est de renforcer la politique sociale et particulièrement la politique de lutte contre la précarité sous toutes ses formes grâce au travail mené par les assistantes sociales et de renforcer l'offre de Santé située aujourd'hui pour l'essentiel sur le centre de Saint-Jean d'Angély mais dont il existe un projet de déploiement sur l'ensemble des sites. Un autre type d'actions concerne le développement des tiers-lieux dédiés aux étudiants, une réelle demande s'exprimant à ce niveau. Concernant le renforcement de l'expérience étudiante il est souligné que l'engagement étudiant va être renforcé par la multiplication des partenaires et par une réflexion sur sa valorisation. Mme COCHIN fait enfin part du souhait qu'une offre culturelle et sportive diversifiée soit maintenue.

Interrogée sur le bilan du mandat précédent, Mme COCHIN fait part d'un bilan sur deux ans puisque les années précédentes avaient été impactées par la crise sanitaire liée au Covid. Concernant le volet amélioration des conditions de vie, elle fait part de partenariats conclus sur la question du logement, de dispositifs de lutte contre la précarité, du recrutement d'une nouvelle équipe d'assistantes sociales déployée sur tous les campus, et de financements d'appels à projets « campus » qui ont notamment permis l'aménagement du parvis de St d'Angély. Elle souligne par ailleurs l'ouverture du centre de santé universitaire qui propose une offre de santé gratuite et sans avance de frais pour tous les étudiants avec une volonté d'élargissement des créneaux horaires en 2024. L'ensemble de ces actions est financé par la CVEC.

Le dispositif de l'engagement étudiant a également été élargi avec plus de 80 000 heures sur le mandat précédent qui concerne plus de 4 000 étudiants engagés dans des missions d'intérêt général, sociétales, de service civique, de sapeurs-pompiers volontaires ou au service de l'université. L'offre culturelle s'est également extrêmement enrichie et

permet d'avoir accès à un certain nombre de spectacles gratuits ou à 5€ la place dans des structures largement déployées sur l'ensemble du territoire, l'offre sportive est également très importante avec 80 activités proposées par semestre.

Mme COCHIN répond ensuite qu'un des objectifs inscrit au Schéma Directeur de la Vie Etudiante est que l'offre soit élargie à tous les étudiants quel que soit le site auquel ils sont rattachés, avec une perspective de déploiement d'une offre sportive sur l'ensemble des campus, une réflexion sur Cannes avec les partenaires du territoire va être menée et il est prévu que l'offre soit encore étoffée avec des constructions et des aménagements à venir notamment sur Sophia-Antipolis.

Mme COCHIN indique, par ailleurs, qu'il existe tout un volet de soutien aux initiatives étudiantes et aux associations étudiantes avec des financements de projets, d'aide à la création d'associations et de formation des étudiants impliqués dans la vie associative.

Interrogée sur la communication autour de l'ensemble de ces projets, Mme COCHIN répond qu'il a été mis en place des villages Vie Etudiante présents en début d'année sur 11 campus où tous les services dédiés à la vie étudiante étaient présents et que, par ailleurs, un bilan de toutes les activités financées par la CVEC sera présenté devant le Conseil Etudiant dès que la/le prochain(e) VPE pourra le réunir, ce bilan étant également à l'ordre du jour du prochain Conseil Académique.

M. BRISSWALTER précise que la communication auprès des étudiants reste un vrai sujet de réflexion, il informe de l'ouverture prochaine de l'intranet étudiant qui permettra de mettre à la disposition des étudiants qui s'y connecteront un grand nombre d'informations.

La proposition de candidature de Mme Laetitia ANTONINI-COCHIN en qualité de vice-présidente Vie Etudiante et de Campus d'Université Côte d'Azur est approuvée avec 56 voix pour, 1 voix contre et 14 abstentions.

I.2.- Avis sur la candidature à la vice-présidence Recherche et Innovation

M. BRISSWALTER accueille M. Laurent COUNILLON afin qu'il présente sa candidature à la vice-présidence Recherche et Innovation.

M. Laurent COUNILLON est biologiste moléculaire de formation et s'est intéressé, dans ce cadre, à tous les mécanismes fondamentaux du vivant. Au terme d'études de physique, chimie et de mathématiques Il s'est orienté vers la biochimie et a soutenu une thèse en génétique moléculaire, suivi d'un post-doctorat aux États-Unis en biologie structurale. Il a ensuite monté son équipe à l'Université de Nice-Sophia Antipolis sur la thématique des porteurs membranaires avec des aspects fondamentaux et des aspects appliqués en pharmacologie lui ont donné l'opportunité de collaborations avec des entreprises lié à l'industrie pharmaceutiques. Il a donc eu l'occasion de s'impliquer sur toute une partie innovation mais également sur un certain nombre de projets interdisciplinaires associant notamment des mathématiciens et des physiciens. Au cours de sa carrière scientifique M. COUNILLON a été amené à monter une unité de recherche qui est le LP2M (Laboratoire de Physio Médecine Moléculaire) qu'il a dirigé. Cette unité à taille humaine, a été très bien évaluée, avec près de 3 millions d'euros de ressources propres. M. COUNILLON s'est parallèlement beaucoup investi dans l'enseignement à l'université en montant des Masters, en s'occupant d'une école doctorale et en ayant pris depuis 4 ans la direction de l'EUR LIFE.

Concernant la vice-présidence Recherche, M. COUNILLON précise qu'il a toujours travaillé dans un esprit de co-construction et souligne l'importance qu'il accorde à l'intelligence collective. Il observe que l'époque actuelle peut s'avérer paradoxale compte tenu d'une part, que la science progresse largement à tous les niveaux mais qu'en même temps sa lisibilité est de plus en plus complexe tant pour le grand public que pour les décideurs politiques. Il souligne qu'Université Côte d'Azur connaît de nombreuses évolutions depuis quelques années avec notamment la labellisation IDEX et le prochain passage du stade d'établissement expérimental à celui de Grand Etablissement qui permettra de lui assurer une plus grande lisibilité et une plus grande liberté sur les projets à venir. Il remarque toutefois qu'un travail de simplification afin de rendre les dispositifs plus lisibles reste à mener entre les acteurs à tous les niveaux : Académie, IDEX, EUR, dans la perspective de renforcer la dynamique recherche et ses partenariats et d'avoir une visibilité qui permettra d'attirer les meilleurs éléments pour développer des projets scientifiques attractifs. Il souligne ensuite l'impact sociétal de l'université en lien avec la recherche à la fois sur le public et les collectivités et l'importance de la connexion avec l'enseignement. Une réflexion devra également se poursuivre en vue de grands chantiers qui arrivent liés aux problématiques écologiques, énergétiques et sociétales. Une position est, à ce

niveau à réfléchir, avec tous les acteurs de la recherche. Il observe enfin l'importance des jeux de données présents dans toutes les disciplines en connexion avec les nouveaux outils d'intelligence artificielle ainsi que le rôle important de toutes les sciences dites « non dures » (sciences humaines, sociales, juridiques et économiques) qui a notamment émergé pendant la crise sanitaire liée au COVID.

Il conclut en observant que, de son point de vue, la science repose essentiellement sur des valeurs de vérité, d'objectivité et d'honnêteté dans un contexte sociétal où les rapports à la vérité sont de plus en plus complexes, les universités sont donc des lieux stratégiques qui ont la responsabilité de remettre la science au centre de la réflexion.

Interrogé sur la stratégie qui sera celle de l'établissement face à ces enjeux, M. COUNILLON répond qu'il conviendra que l'université développe un rayonnement, tout d'abord, au niveau local vis-à-vis des décideurs politiques et du grand public et qu'elle se positionne ensuite par rapport à un certain nombre de défis concernant notamment les aspects énergétiques et environnementaux, il souligne enfin l'importance d'un positionnement dans des réseaux nationaux et internationaux.

Interrogé sur la co-construction et la participation des membres du CAC, M. COUNILLON précise que des propositions seront soumises aux conseillers et qu'il faudra que le conseil prenne le temps de poser le sujet et d'avoir une réflexion en travaillant sur une nouvelle organisation, avec notamment des propositions de groupes de travail.

Sur la stratégie développée auprès des étudiants afin de les inciter à s'orienter vers la recherche, M. COUNILLON indique que la situation est très variable selon les composantes de l'Université. Il souligne 3 niveaux critiques : à l'issue du Bac, les étudiants qui font le choix d'aller ou non à l'université, en licence ensuite, des dispositifs existent sur lesquels il convient d'améliorer l'information auprès des étudiants et enfin il pense qu'il est nécessaire de développer le goût de la science en précisant notamment que des emplois à la clé sont bien présents. Un travail conjoint va donc devoir être mené avec le VP formation afin de dégager des perspectives et de les porter à la connaissance des étudiants.

M. BRISSWALTER ajoute que la raison pour laquelle l'Université a été restructurée en Ecoles Universitaires de Recherche est de connecter de manière systématique la recherche et la formation.

Interrogé sur le développement de projets interdisciplinaires, M. COUNILLON répond qu'ils pourront concerner des domaines très technologiques et scientifiques qui impactent le fonctionnement de la société avec des questions éthiques, morales et philosophiques, ces projets étant de nature à mettre en lien des disciplines différentes qui peuvent être extrêmement proches mais identifiées historiquement comme très éloignées. De la même manière sur les problématiques transverses écologiques et énergétiques pourront être concernées diverses disciplines autour de la biologie, de l'énergie ou des comportements humains. M. BRISSWALTER rappelle que l'interdisciplinarité était au cœur du projet IDEX, il souligne que cette interdisciplinarité nécessite de promouvoir l'excellence disciplinaire.

La proposition de candidature de Mme Laurent COUNILLON en qualité de vice-président Recherche et Innovation d'Université Côte d'Azur est approuvée avec 54 voix pour, 6 voix contre et 12 abstentions.

I.2.- Avis sur la candidature à la vice-présidence Formation

M. BRISSWALTER accueille M. Ali DOUAI afin qu'il présente sa candidature à la vice-présidence Formation.

M. Ali DOUAI est maître de conférences en Sciences Economiques depuis 2010 à l'Université Nice Sophia-Antipolis puis à Université Côte d'Azur. Il mène des travaux de recherche au GREDEG (Groupe de Recherche en Droit Economie Gestion) sur l'économie écologique et plus particulièrement sur les processus de construction de régulation environnementale dans le champ de la biodiversité et leurs impacts socio-économiques. Son service d'enseignement est très proche de ses travaux de recherche avec des enseignements de la licence jusqu'au master.

M. DOUAI précise que, dans son champ disciplinaire, il a été directeur adjoint à la formation de l'ISEM puis de l'EUR ELMI. Il est aussi membre élu de la section 5 (Sciences Economiques) au Conseil National des Universités et entre 2016 et 2018 M. DOUAI a, par ailleurs, occupé une mission de référent de champ pluridisciplinaire « droit, économie gestion » mission qui lui avait été confiée dans le cadre de la préparation du contrat d'accréditation qui est en train de s'achever.

Depuis 2018 M. DOUAI a été également, le copilote du projet L@UCA qui s'intéresse à la transformation pédagogique des licences et sur proposition du Président, il a aussi coordonné la construction et le déploiement du CPES (Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures) qui a pour particularité de faire travailler ensemble 3 établissements : UniCA et 2 lycées qui portent des classes préparatoires et qui concerne 14 disciplines de l'Université.

M. DOUAI a également travaillé depuis 2 ans dans la construction de l'alliance européenne ULYSSEUS avec 7 partenaires internationaux sur des projets de construction de master conjoints. Entre 2020 et 2023 il a également été chargé de mission auprès du vice-président formation sur le volet orientation « Bac – 3/Bac +3 » où il a travaillé en coordination avec le Rectorat afin de construire des outils et des démarches permettant d'améliorer l'accompagnement des élèves vers l'université. M. DOUAI, a par ailleurs, travaillé sur le volet stratégique de la formation de l'IDEX pendant un an et précise enfin qu'il était déjà membre du CAC depuis 2020.

Il a donc pu approcher un spectre assez large sur l'ensemble des cycles et toucher à des problématiques locales, nationales et internationales sur le volet formation, ayant participé tant à la conception et au déploiement, qu'au pilotage, à l'évaluation et parfois même à la fermeture de formation.

M. DOUAI a rédigé une feuille de route sur le volet formation qui repose sur un travail en proximité avec les composantes et les départements disciplinaires ainsi que sur la consolidation et la stabilisation des chantiers qui ont été menés pendant la mandature précédente. L'établissement sortant d'une évaluation importante de l'HCERES qui s'est globalement bien passée, les étapes suivantes sont le vote des maquettes en Conseil Académique, pour permettre au nouveau contrat d'accréditation de l'ensemble de l'offre de formation 1er et 2e cycle de se mettre en place en septembre 2024. Il précise par ailleurs qu'un gros travail a été mené par la mandature précédente sur les diplômes d'établissement (et qui concerne près de 220 formations sur les 550 proposées par UniCA).

5 axes de travail ont été identifiés avec la Présidence comme prioritaires situés au carrefour de l'amélioration de la réussite des étudiants, de l'épanouissement des personnels en qualité de formateur, et du positionnement de l'établissement dans le paysage national et international.

- Un premier axe concerne l'attractivité des formations, il est souligné l'enrichissement des formations avec des formes de transversalité qui se développent depuis 2020 telles que par exemple, la construction de mineures dans les EUR et d'autres outils transversaux avec notamment le travail mené sur l'intelligence artificielle dans le cadre du projet EFELIA ou le projet ESPOIR porté par l'EUR Odyssee.
- Un deuxième axe est relatif à l'inclusion des étudiants dans les formations. Des actions à consolider sont déjà menées sur des publics étudiants bien identifiés (sportif de hauts niveau, artistes de haut niveau, étudiants en situation de mobilité réduite ou de handicap) et M. DOUAI propose de lancer deux missions spécifiques d'abord sur la connaissance des étudiants en terme de réussite par le biais de l'engagement et de la persévérance des étudiants dans leurs études et ensuite sur l'identification de besoins qui vont au-delà de ce qui est déjà cadré (avec par exemple au niveau national 9% des étudiants qui sont des étudiants aidants dans leur famille et pour lesquels il n'existe actuellement aucun accompagnement spécifique dans notre établissement).
- Un troisième axe repose sur l'expérience pédagogique étudiante pour laquelle des formes d'accompagnement sont en train d'être développés, notamment sous la forme de tutorat ou de mentorat mais il est aussi proposé un meilleur accompagnement des étudiants dans la construction et la valorisation de leur parcours.
- Un quatrième axe est lié au volet Pilotage de l'offre de formation, en permettant au responsable de formation de s'y investir davantage et en développant le pilotage par la donnée afin que les responsables de formation, de composante ou de la gouvernance puissent prendre des décisions stratégiques de manière mieux informée, ce besoin n'est pas nouveau mais il doit trouver une réponse de manière un peu plus systématique.
- Le cinquième et dernier axe concerne la valorisation des personnels et notamment l'investissement pédagogique et sa valorisation, avec à ce niveau des cadrages à améliorer afin d'inciter les collègues à s'investir et permettre qu'ils se reconnaissent dans les critères mis en place. Une poursuite du travail initié pour les personnels BIATSS dans les métiers de scolarité et d'orientation est également envisagée.

Interrogé sur la situation des étudiants salariés, M. DOUAI fait part d'une situation assez hétérogène selon les secteurs disciplinaires avec des proportions d'étudiants salariés très inégales. Un diagnostic avait été présenté en Conseil Académique dans le cadre de la flexibilisation des parcours étudiants et un travail reste à mener concernant la classification et la manière d'identifier les travailleurs salariés compte tenu qu'il existe des implications et des durées de travail hebdomadaires très différentes. L'aménagement de base consiste en une dispense d'assiduité, mais l'idée est d'aller plus loin dans les secteurs disciplinaires où cette question se révèle être une problématique clé. Des formes d'accompagnement et d'aménagement, avec notamment des possibilités d'aménagements de rythme dans le cadre d'un contrat pédagogique, seront à développer mais elles vont impliquer la mobilisation de moyens car il s'agira d'accompagnements individuels. Il rappelle qu'un des axes envisagés dans le contrat précédent était de faire appel le plus possible aux contrats-étudiants pour permettre à ceux qui ont besoin de revenus d'y accéder dans le cadre d'un périmètre universitaire, cette solution ne pouvant toutefois être une réponse à l'ensemble des demandes. L'idée étant également de se saisir de bonnes pratiques existant déjà dans certaines formations et qui ne sont pas connues de l'ensemble de la communauté.

Interrogé ensuite sur le bilan du CPES, M. DOUAI précise que pour l'instant seules les deux premières années sont ouvertes et que la troisième année ouvrira l'année prochaine. Il indique qu'il s'agit d'un cycle qui a vu le jour en septembre 2022 suite à l'appel du Ministère avec un cahier des charges et des financements dédiés, une vingtaine de CPES ayant été ouverts sur l'ensemble du territoire. Cette formation implique de manière équivalente l'Université et deux lycées porteurs de classes préparatoires et a pour objectif de former des étudiants à des compétences et des connaissances spécifiques, extrêmement pluridisciplinaires avec une implication forte sur les fondamentaux de 5 à 6 disciplines pendant deux ans et une spécialisation en troisième année, deux parcours étant offerts : un à dominante « sciences et société » et un à dominante « humanités, sciences humaines et sociales ». Le parcours « humanités » est à l'heure actuelle stabilisé en terme qualitatif et quantitatif le parcours « sciences et société » devra en revanche être consolidé car il rencontre encore quelques difficultés quant à son positionnement.

Interrogé sur les moyens humains qui seront nécessaires à la mise en place de sa politique, M. DOUAI répond que des recrutements préalables notamment sur la partie statistiques/traitement de données ont déjà été effectués dans le cadre du projet L@UCA et qu'ils vont se poursuivre afin de consolider l'équipe pilotage. Des moyens de recruter à court terme sur projets existent, une des missions du VP formation sera aussi de rechercher d'autres moyens.

M. DOUAI indique par ailleurs, que l'idée est d'avoir des priorisations et que toutes les actions ne pourront pas être menées de front. Au-delà des ressources disponibles, l'idée est également de ne pas trop se disperser et d'identifier les actions prioritaires à discuter en Conseil Académique. M. BRISSWALTER rappelle que dans le cadre de la 3e vague du contrat d'objectif « moyens et performances » un axe est particulièrement dédié au pilotage et que 200 000 € ont déjà été obtenus du Ministère.

Interrogé sur les Masters of Sciences portés par l'établissement, M. DOUAI répond que l'offre de formation à ce niveau a atteint, de son point de vue, une taille optimale. Il souligne que ces diplômes d'établissement constituent souvent une vitrine internationale et informe que ces diplômes ont tous été plutôt bien évalués par l'HCERES, qu'ils fonctionnent bien et qu'ils sont donc reconduits en tant que diplôme le grade master pour le prochain contrat. Il précise que les diplômes actuellement présents jouent leur rôle et qu'il n'y a pas d'ambition à en ouvrir davantage, il ajoute que sur près de la moitié des diplômes constituée par les diplômes d'établissement les MSc ne sont qu'au nombre de 8. Il souligne une offre de formation hétérogène qui doit être justifiée par le fait que chaque segment de formation qui la constitue remplisse une fonction spécifique et soit complémentaire en visant notamment les étudiants hors académie et ceux du bassin académique.

Concernant les formations en alternance, M. DOUAI précise qu'il est issu d'un secteur disciplinaire où ce type de formation est particulièrement développé et qu'il a pu constater son essor depuis 2010. Il confirme un excellent positionnement en termes de débouchés professionnels mais remarque là aussi une grande hétérogénéité d'un secteur à un autre, avec des marges de progression qui existent encore dans certains secteurs disciplinaires en termes quantitatifs. Il indique toutefois que certains enseignants pensent qu'une taille optimale a été atteinte et souhaite pour sa part, positionner un point de vigilance par rapport à la subvention versée par le Ministère et aux conséquences pour l'établissement si elle venait à être interrompue.

Interrogé sur la fermeture de doubles-licences dans le secteur LLASHS, M. DOUAI répond que la pluridisciplinarité ne passe pas forcément par les doubles licences qui sont tributaires d'un certain nombre de contraintes lourdes mais qu'elle peut aussi exister dans le cadre de parcours.

Interrogé sur les enseignements de transition écologique, M. DOUAI précise qu'il a mené un travail sur le reconfiguration des compétences transversales en licence, et que le Conseil académique du 14 décembre dernier a voté un volet « grands défis sociétaux » avec sur chaque semestre entre la L2 et la L3 une alternance entre enseignements à l'« intelligence artificielle » et aux TEDS (Transition Ecologique et Développement Sostenable). Une première réunion du groupe de travail TEDS a eu lieu à la suite du CAC, il rassemble une représentation par portails de licence et par composantes ainsi qu'un ensemble d'acteurs qui occupent des fonctions à Université Côte d'Azur explicitement tournées vers les enjeux de transition écologique. Une deuxième réunion est prévue en février afin de préparer l'échéance de janvier 2025, date à laquelle ces enseignements seront obligatoires pour une première vague d'étudiants. Il souligne la nécessité fixée par le groupe de travail selon laquelle l'Université doit apporter une valeur ajoutée sur ce type d'enseignement et de ne pas reproduire ce qui a déjà pu être fait au lycée.

Interrogé enfin, sur l'accessibilité des enseignements pour les étudiants qui ne peuvent les suivre en présentiel, M. DOUAI indique que depuis 2018 un gros travail a été mené sur l'hybridation des enseignements avec actuellement plus de 50% des unités d'enseignement de Licence hybridées qui peuvent permettre à des étudiants non assidus de travailler et d'être en posture de réussite. Ce dispositif constitue un enrichissement du présentiel, et au-delà d'une phase d'initiative individuelle des enseignants, il convient maintenant de s'assurer stratégiquement et opérationnellement du support et de le tourner vers l'ensemble des étudiants qui en ont besoin, la grille d'hybridation étant évolutive et revotée chaque année en CAC.

La proposition de candidature de Mme Ali DOUAI en qualité de vice-président Formation d'Université Côte d'Azur est approuvée avec 54 voix pour, 9 voix contre et 10 abstentions.

II.- Elections à la Section Disciplinaire compétente à l'Égard des Enseignants-Chercheurs et des Enseignants

Sont élus :

Dans le collège 1 (Professeurs des Université et assimilés) :

- **Mme Christine COURTIN et Mme Marie-Josèphe GIRAUD-PANIS à l'issue du premier tour de vote à l'unanimité avec 20 voix.**
- **M. Jean-Paul PELLEGRINETTI à l'issue du premier tour de vote, avec 14 voix et M. Franck BORGESSE à l'issue du second tour de vote et en application de la règle prévue à l'alinéa 4 de l'article R712-15 du Code de l'Éducation, avec 10 voix.**

Dans le collège 2 (Maîtres de conférence et assimilés):

- **M. Ugo BELLAGAMBA, M. Michel BIZIOU, Mme Samira DEMARIA et Mme Carine FEDELE à l'issue du premier tour de vote à l'unanimité avec 16 voix.**

Dans le collège 3 (Autres enseignants) :

- **Mme Zenna MARSHALL et M. Jean-François VIZZARI à l'issue du premier tour de vote à l'unanimité avec 7 voix.**

III.- Elections à la Section Disciplinaire compétente à l'Égard des Usagers

Dans le collège 1 (Professeurs des Université et assimilés) :

- **Mme Christine COURTIN et M. REIS Patrice à l'issue du premier tour de vote à l'unanimité avec 19 voix.**
- **M. Laurent FOURNIER à l'issue du second tour de vote avec 13 voix et Mme Karine SIGLOCH à l'issue du second tour de vote à l'unanimité avec 19 voix.**


Dans le collège 2 (Maîtres de Conférence et assimilés) :

- **M. Marc BAILLY-BECHET, M. Michel BIZIOU, à l'issue du premier tour de vote avec 11 voix, Mme Carine FEDELE et Mme Faïza N'AÏT-BOUDA à l'issue du premier tour de vote avec 13 voix.**

Dans le collège 3 (Usagers) :

- **Mme Lili AVIS, M. Soren BORNEMANN, M. Ilian CARLIER, Mme Léa DUBARLE, Mme Agathe FLAMENT, M. Vincent MARTEL, M. Julien MERCIER et Mme Soraya YAMOUNI à l'issue du premier tour de vote à l'unanimité avec 20 voix.**

La séance est levée à 12H00.

Univ. Côte d'Azur
Président

Jeanick BRISSWATTER

